

6 RUE BARYE PARIS 17
ABONNEMENT ANNUEL : 15.00 F.
HEBDOMADAIRE
ESNA C.C.P. 5565-40 PARIS

N° 650 - 16/5/1966 - 17ème année

DERACINEMENT, ENRACINEMENT ET MONDE MODERNE

SEPARATION OU SEGREGATION ? (+)

Dans un article sur le dépistage de la tuberculose en France chez les Africains noirs (1), M. Brocard écrit : "Il apparaîtrait finalement anormal de mêler ces sujets, dont le comportement est très particulier, aux autres malades. Malgré les accusations de ségrégationnisme qui pourraient s'élever, dans l'intérêt des noirs autant que dans celui des autres malades, leur réunion dans certains établissements, dans certains pavillons de grands sanatoriums, s'avèrerait une mesure indispensable."

Les arguments que l'on peut invoquer en faveur de cette proposition ne sont pas sans valeur : ces malades ne connaissent souvent presque pas le français ; isolés dans une salle de malades français ils se sentent à l'écart ; se retrouvent-ils à quelques-uns, reçoivent-ils des visiteurs : leurs conversations sont en général beaucoup plus bruyantes, exubérantes, que celles des autres malades. Et comme, par dessus le marché, "on ne comprend pas ce qu'ils disent", cela suscite des "mouvements divers" et des réactions d'hostilité. Le regroupement éviterait au travailleur africain de se trouver isolé, éviterait ces heurts, permettrait de créer une ambiance adaptée, d'utiliser un personnel médical connaissant les Africains, ayant le cas échéant quelques notions de leurs langues, d'ouvrir, dans ces sanatoriums, des cours d'alphabétisation, etc...

UNE REALITE.

Même problème en ce qui concerne le logement. Là ce n'est pas à l'état de proposition qu'existe la ségrégation ; c'est déjà - pour une bonne

(+) Par Alain GAUSSEL
Extrait de
"DROIT et LIBERTE"
numéro 251
15 mars/15 avril 1966.
Alain GAUSSEL a écrit
aux ESNA le fascicule
"Ali écrit à ses
parents et à ses amis"

part - une réalité. Lorsqu'un Algérien de Clichy me dit qu'il habite au 33 , au 77 ou au 121, je n'ai pas besoin qu'il me précise la rue : il n'a guère de chance d'habiter à un autre 33 qu'à celui du boulevard Victor-Hugo où il y a un hôtel algérien. Cette ségrégation ne résulte pas d'une organisation délibérée. Il est bien naturel que le Kabyle débarquant à Paris aille retrouver , dans leur petit hôtel ou leurs baraques, ses parents et ses amis du village. Les avantages de ce regroupement sont faciles à voir : n'est-on pas mieux en famille qu'isolé dans un immeuble où personne ne vous connaît ? A Paris pour un ou deux ans seulement , on ne coupe pas les ponts avec son pays ; le va et vient continuel des nouveaux arrivants maintient les contacts. On peut sans crainte de voir les voisins rouspéter, écouter des disques arabes ou faire, pendant les nuits du Ramadan, d'interminables parties de loto !

TOUT EST LA ...

Il ne convient donc pas de condamner systématiquement et à priori l'existence du pavillon pour Africains à l'hôpital ou de l'hôtel algérien. Donnez à choisir aux intéressés , c'est souvent ce qu'ils choisiront. Mais donner à choisir. Tout est là ! Faites un pavillon africain à l'hôpital , conseillez-même aux Africains de choisir ce pavillon où ils se sentiront plus chez eux (et attendez-vous , peut être, à ce que les Bretons réclament à leur tour une faveur analogue !) mais n'interdisez pas à celui qui le désire - et qui accepte de se soumettre à la discipline commune - le pavillon commun. Ce sera peut-être la première occasion qu'il aura - depuis six mois qu'il est en France - de parler enfin à des Français (on s'ignore dans le métro , on s'ignore dans la rue , on s'ignore dans le travail , mais il est difficile de rester quelques jours voisins de lit sans faire connaissance). Ne vous étonnez pas de voir les Kabyles de Sidi Aich se retrouver dans le même hôtel et manger le couscous ensemble. Mais ne refusez pas de louer une chambre à celui d'entre eux qui voudrait faire bande à part , invitez-le à venir manger le bifteck-frites avec vous et ne croyez pas non plus , parce qu'il existe certains cafés français qui refusent de servir à boire aux noirs ou aux Algériens, qu'il vous soit interdit d'aller parfois boire un café ou manger un couscous dans un bistrot algérien ou marocain.

OU EST LE MAL...

Le mal n'est pas que les Africains se retrouvent parfois et même souvent ensemble. Le mal serait (hélas, je pourrais sans doute écrire : le mal est) qu'il ne leur soit jamais donné l'occasion de nous fréquenter réellement. Le mal est surtout quand ce regroupement est l'occasion de les montrer du doigt , de les dénigrer, de s'en méfier, de les traiter en citoyens de deuxième zone. Je n'en prendrai qu'un exemple :

Il existe, dans certains centres d'apprentissage, des sections préparatoires pour Nord-Africains. En soi la chose paraît excellente : beaucoup de jeunes Nord-Africains ont eu une scolarité partielle ou retardée , connaissant mal le français, peuvent utilement bénéficier , pour la suite de leurs études , d'un tel rattrapage. Mais dans tel centre d'apprentissage , les élèves , algériens et français, sont admis sur concours; concours commun et noté sans distinction. Les Algériens admis ont donc le même niveau que les Français admis. Les premiers sont néanmoins regroupés dans une classe préparatoire. Qui pis est cette classe d' "Arabes" est en butte aux attaques et à l'hostilité des autres classes.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?...

Le problème, on le voit, n'est pas simple. Peut-être certains lecteurs seront-ils étonnés que j'aie à plusieurs reprises , dans cet article , avancé des arguments qui peuvent justifier une certaine "ségrégation" , ou pour le moins une séparation. Ni dans un sens ni dans l'autre, je ne les ai donnés tous , et je me suis gardé de les discuter. C'est que j'ai voulu vous amener à réfléchir sur ces données de la vie réelle, à nous envoyer vos observations, vos remarques, vos suggestions. Car c'est

- 3 -

en toute clarté , et en ne négligeant aucun fait que doit se poursuivre notre lutte contre les discriminations et surtout pour la compréhension , l'amitié entre tous les hommes. Nous comptons sur vos lettres pour nous aider à conclure efficacement dans un prochain numéro de "Droit et Liberté".

(I) Revue d'hygiène et de médecine sociale, 1965 - 13 n° 6, p. 487 - 508

Les opinions émises dans les textes ci-dessus n'engagent que leurs auteurs.
Inscrit à la Commission Partaire des Papiers de Presse sous le n° 23.252
Ronéotypé par E.S.N.A. 6, rue Barye, Paris 17è - Directeur-Gérant : J. GHYS.